

χώρα – Normes de publication

Mise en page générale

Format de papier : 21x29, 7 (A4)

Marges : normales (2,5cm pour tous les bords)

Interligne du corps de texte : 1,5 ligne

Interligne des notes de bas de page : Simple

Paragraphe : ne pas espacer avant ni après. En cas d'espacement souhaité, doubler le saut de ligne.

Corps de texte et généralités

Times New Roman (Unicode), 12pt, y compris pour les caractères non latins (en cas de nécessité d'utiliser une autre police de caractères, merci de signaler laquelle et, si possible de la joindre au document).

Les majuscules, le cas échéant, doivent être accentuées.

Notes de bas de page

Times New Roman, 10pt.

Titres

Titre de l'article

Le titre de l'article figurera en majuscules accentuées, en corps typographique de 14 points.

Il est suivi à la ligne du nom de l'auteur puis, à la ligne, entre parenthèses, de sa filiation académique.

Cet ensemble sera centré sur la page.

Titre de premier niveau

Utiliser un corps typographique de 14 points, en gras (alignement à gauche)

Titre de deuxième niveau

Utiliser un corps typographique de 12 points, en gras (alignement à gauche)

Titre de troisième niveau

Utiliser un corps typographique de 12 points, en italiques (alignement à gauche). Si le titre est précédé d'un numéro ou d'une lettre, mettre en romains et faire suivre d'un point.

Passer une ligne dans tous les cas.

Citations

Les citations courtes doivent figurer entre guillemets (« ... ») en corps de texte.

Pour les citations longues, excédant plus de deux lignes, veuillez créer un nouveau paragraphe avec interligne avant et après, sans guillemets ouvrant ni fermant, dans un corps de caractère de 11pt, et avec un retrait avant le texte de 1cm.

Lorsqu'une citation est à inclure au sein d'une autre citation. Si la citation principale est courte et figure entre guillemets français, utiliser les guillemets anglais ("..."). Utiliser les guillemets français quand la citation est longue et n'est pas elle-même entre guillemets.

Dans le cas de citations tronquées, indiquer qu'une partie est omise à l'aide de [...].

Lorsqu'un mot ou une courte expression doit figurer entre guillemets, privilégier les chevrons (« ... ») et éviter l'usage des guillemets simples ('...').

Lorsqu'un mot étranger à la langue de l'article est cité sans guillemets, le mettre en italiques (à l'exception des langues écrites en caractères non latins : grec, arabe, syriaque, etc.). A contrario lorsqu'un texte ou un mot étranger à la langue de l'article est cité entre guillemets, laisser le texte en romains.

Bibliographie

La bibliographie est « à la française » et doit être indiquée dans les notes de bas de page. Merci de ne pas utiliser le système Harvard, même ponctuellement, et de ne pas faire figurer la bibliographie complète en fin de document.

Le format de citation d'un ouvrage cité pour la première fois est le suivant (e.g.) :

L. Robin, *La morale antique*, éd. revue et augmentée, Paris, Alcan, 1947, p. 75.

S. Goldhill et R. Osborne (eds.), *Performance, Culture and Athenian Democracy*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999.

Merci d'indiquer dans le cas de publications collectives françaises, « (dir.) » après le nom du ou des directeurs de publications (privilégier (ed.) ou (eds.) pour les publications en langue anglaise seulement)

Le format de citation d'un article cité pour la première fois est le suivant (e.g.) :

Pour un recueil collectif :

J. Barnes, « Roman Aristotle », dans J. Barnes et M. Griffin (eds.), *Plato and Aristotle at Rome*, Oxford University Press, 1997.

Pour une revue :

D. Babut, « Sur l'unité de la pensée d'Empédocle », dans *Philologus* 120 (1976), p. 139-146.

Introduction d'une référence bibliographique :

« Voir » doit être privilégié à *cf.* pour indiquer un renvoi. Par ex :

Voir J. Barnes, « Roman Aristotle », dans J. Barnes et M. Griffin (eds.), *Plato and Aristotle at Rome*, Oxford University Press, 1997, p. 49-50.

Utiliser *cf.* plutôt pour indiquer une comparaison.

Lorsqu'un ouvrage ou un article doit de nouveau être cité, merci d'indiquer :

Le nom du ou des auteurs, une abréviation du titre au moins si le ou les auteurs sont mentionnés pour plusieurs ouvrages dans l'article, et la mention en italiques *op. cit.* suivie des indications de pages éventuelles. Par ex. :

J. Beere, *Doing and Being, op. cit.*, p. 344.

Ou simplement :

J. Beere, *op. cit.*, p. 344.

Si aucune ambiguïté n'est possible.

Utiliser « art. cit. » (sans italiques) plutôt qu'*op. cit.* pour les articles déjà cités. Par ex. :

J. Barnes, art. cit., p. 30.

Si toutefois l'ouvrage ou l'article vient d'être cité dans la note précédente et comme dernière citation d'ouvrage, abrégé plutôt dans la note suivante en :

- *ibid.* p. ***, si la page est différente, par ex. :

¹¹ J. Beere, *Doing and Being, op. cit.*, p. 344

¹² *Ibid.*, p. 346.

- *id.*, s'il s'agit du même endroit (il est cependant recommandé d'éviter le *id.* pour des raisons évidentes si la note se résume à cette indication et suit de très près la première référence)

Position des appels de note de bas de page

Les appels de note de bas de page figurent avant toute ponctuation, par ex. :

...pour qualifier le bien recherché²².

Ou :

« Le mal est postérieur par nature à la puissance⁶³. »

On fera néanmoins les exceptions suivantes :

1/ Lorsque plusieurs expressions différentes issues du même texte sont citées chacune entre guillemets, l'appel de note figurera après le dernier guillemet fermant, par ex. :

Il distingue notamment l'*energeia* selon qu'elle est « *energeia* de la substance » ou selon qu'elle « vient de la substance »⁵².

2/ Lorsque la citation finit elle-même par un terme mis entre guillemets ou une indication entre parenthèses par exemple : dans ce cas, l'appel de note sera placé avant la ponctuation en question, si du moins il concerne bien la citation entière, par ex. :

« [...] étant la fin de tout ce qui est objet d'action (1079b21)²². »

Images

Si des images doivent figurer dans l'article, merci de fournir également un fichier séparé de celles-ci.

Merci de contacter G. Journée pour tout autre renseignement complémentaire : gerard.journee@numericable.fr